

tous les habitants des Bois-Francis, désignation ordinaire aujourd'hui de ces places nouvelles. (1)

Je vous souhaite courage et santé pour l'accomplissement de votre nouvelle mission.

Je suis, cher Monsieur,

Votre serviteur,

† Jos., Archevêque de Québec.

Néanmoins, vu le mauvais état de sa santé, M. Denis Marcoux ne se rendit à son nouveau poste qu'à l'automne suivant, comme en font foi les registres de la paroisse de St-François du Lac et ceux de la paroisse de Gentilly, (2) et le document suivant :

Québec, 18 septembre 1839.

A M. Denis Marcoux, vicaire.

MONSIEUR,

A présent que j'ai lieu de croire que vous êtes suffisamment reposé dans votre famille, je vous informe qu'il faut vous remettre à l'ouvrage et que la paroisse de Gentilly, ainsi que les divers établissements qui se trouvent derrière cette paroisse et celles du voisinage, sont le théâtre où vous allez exercer votre zèle. Vous aurez donc soin de vous mettre en route pour votre nou-

---

(1) A cette époque, il y avait déjà des colons établis dans le canton d'Halifax, comme on peut le voir dans la Notice sur la Paroisse de St-Ferdinand, par M. l'abbé L. Gagné. Ils étaient desservis par M. le curé de St-Sylvestre.

(2) Voir Registres de Gentilly et de St-François du Lac.